

Allégement de la dette

Le Canada a toujours appuyé fermement le programme d'aide aux pays pauvres très endettés (PPTE) lancé par le G8 en 1996 et administré par le FMI et la Banque mondiale. Le programme en faveur des PPTE vise à réduire à des niveaux acceptables la dette extérieure des pays du monde les plus pauvres et les plus endettés. De plus, ce programme allège substantiellement la dette des pays pauvres fortement endettés qui s'engagent à mettre en œuvre des réformes sociales et économiques majeures et à utiliser les avantages ainsi acquis pour réduire la pauvreté. Le Canada est aussi l'un des architectes de la mise en œuvre du renforcement de l'initiative PPTE, adoptée en 1999, qui a permis d'accélérer, d'élargir et d'amplifier le programme d'allégement de la dette.

- Depuis 1978, le Canada a oblitéré 1,3 milliard de dollars en dettes d'APD pour 46 pays en développement. Ce montant inclut 900 millions en dettes d'APD de 22 pays pauvres très endettés.
- Le Canada a contribué à hauteur de 215 millions de dollars aux fonds fiduciaires en faveur des PPTE au FMI (65 millions) et à la Banque mondiale (150 millions). Il est présentement le troisième donateur en importance du fonds fiduciaire multilatéral en faveur des PPTE à la Banque mondiale, après les États-Unis et les Pays-Bas.
- Le Canada a été l'un des premiers pays du G7 à proposer d'aller au-delà de l'aide en vertu de l'initiative PPTE et d'annuler les dettes bilatérales d'APD et commerciales admissibles des pays pauvres très endettés. Tous les pays du G7 font aujourd'hui de même.
- Le 1^{er} janvier 2001, le Canada a cessé de percevoir les remboursements au titre de la dette de 11 pays pauvres très endettés qui se sont engagés à prendre des mesures correctives dans le cadre du programme en faveur des PPTE (Bénin, Bolivie, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Guyana, Honduras, Madagascar, Sénégal, Tanzanie et Zambie).
- La Bolivie et la Tanzanie ont terminé les réformes demandées par le programme en faveur des PPTE. Le Canada a donc annulé la dette de la Bolivie (10 millions de dollars) et est en train de le faire pour la Tanzanie (84 millions).

Assistance technique et renforcement des capacités

Depuis 1991, le Canada a versé 346,5 millions de dollars pour fournir une assistance technique en matière de commerce et renforcer les capacités des pays en développement pour les aider à tirer avantage de la libéralisation du commerce.